

LES TUTEURS DE STAGIAIRES SOPA

Le stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) permet aux étudiants de se familiariser avec le monde scolaire, de vivre une première expérience d'enseignement et de confirmer ainsi leur choix professionnel. Il contribue également à mieux ancrer leur préparation aux concours et participe activement à sa formation en master.

RÔLE DU TUTEUR

(PRESENT DANS LA CLASSE)

- Aide à la conception, à la préparation des activités, à la construction de séquences et de séances
- Observation, mise en évidence des points d'appuis et des points à approfondir
- Relecture des séquences pédagogiques à valider en ISFEC
- Rédaction d'un bilan de stage dans le livret de formation

DURÉE

6 semaines, fractionnées en 3 périodes.

NB : Lorsque les stages sont fractionnés en plusieurs périodes, l'indemnité est versée à chaque tuteur au prorata.

(un SOPA de 2 semaines/6 semaines = 1/3 de l'indemnité, soit 50€)

RÉMUNÉRATION

150€ par stagiaire

(indemnité versée à l'issue de chaque stage)

Formation prévue à l'ISFEC ✓

